

**Le 17 novembre,
écoles, collèges, lycées,
toutes et tous en grève pour une carte élargie de l'éducation
prioritaire
et un label commun garantissant, de la maternelle au bac, des
moyens pérennes pour nos élèves et des équipes stables**

Depuis plusieurs semaines, nous, enseignant-e-s de lycées relevant de l'Education Prioritaire ou qui devraient en relever, sommes mobilisés au sein du collectif « Touche pas ma ZEP » afin de protester contre la sortie du dispositif d'Education Prioritaire de l'ensemble des lycées de France.

Qu'elle se situe dans les quartiers populaires, mal reliés par les transports, ou dans les zones rurales parfois désertées par les services publics de proximité, l'école reste un pôle nécessaire de socialisation, d'échanges et d'écoute, pour les enfants comme pour leurs parents. Dans ces zones plus qu'ailleurs, sans doute, son rôle est essentiel, et elle ne peut le jouer qu'avec des moyens adaptés aux difficultés auxquelles elle fait face.

Or, nous le savons, obtenir ces moyens - et les conserver -, afin de mettre en place et pérenniser des dispositifs particuliers, relatifs au classement en Education Prioritaire (effectifs limités, dédoublements plus importants, suivi individualisé des élèves au plus près de leurs besoins), est une bataille constante et épuisante.

Dans les collèges et les écoles, vous avez connu il y a deux ans déjà cette « refondation » de l'Education Prioritaire et pu en voir les conséquences ; dans bien des communes, les établissements anciennement classés RRS (Réseau de Réussite Scolaire) et qui sont sortis de l'Education Prioritaire périssent, tandis que ceux qui sont restés dans le dispositif savent que désormais, l'augmentation de leurs effectifs sera inéluctable puisque, par exemple, le seuil de 25 élèves par classe en moyenne dans les écoles primaires sera désormais la norme - en-dessous de ce seuil, il n'y aura plus aucune ouverture de classe. Enfin les collègues qui sont entrés dans le dispositif REP+, censé leur accorder plus de moyens et d'attention, sont nombreux à dénoncer la poudre aux yeux de ce nouveau label, qui ne peut faire sens que lorsque les équipes déjà en place se connaissent depuis longtemps et travaillent à l'aune d'une certaine cohérence pédagogique.

Ainsi, non seulement cette refondation est peu satisfaisante pour ceux qui la subissent, mais elle laisse en outre de côté, de façon bien incohérente, les lycées, qui sont pourtant le prolongement de nombreuses écoles et de nombreux collèges REP ou REP+, comme si les élèves que vous avez accueillis et accompagnés durant leurs 14 ou 15 premières années ne méritaient plus que l'on s'y intéresse !

C'est pourquoi le 11 octobre dernier, après une première journée de

mobilisation le 29 septembre, nous nous sommes mis à nouveau en grève ; nous nous sommes retrouvés à plus de 500 devant le ministère de l'Education nationale, à Paris, pendant que d'autres rassemblements avaient aussi lieu à Dreux ou Marseille avec une revendication simple : un label unique d'Education Prioritaire, contraignant en termes de moyens et ce, de la maternelle à l'université.

Nous serons de nouveau en grève le jeudi 17 novembre.

Depuis la réforme de l'Education Prioritaire, il y a deux ans, nous nous sommes déjà tous battus, mais de façon ponctuelle, localisée, individuelle, le calendrier et les difficultés n'étant pas les mêmes pour tous.

Notre force aujourd'hui, c'est d'avoir réussi à nous unir et adopter une position commune, pour le bien de tous nos élèves et de tous nos établissements, parce que nous défendons l'Ecole publique, et particulièrement l'Education Prioritaire.

C'est pourquoi, nous, enseignant-e-s de lycée, mobilisés contre la casse programmée de l'Education Prioritaire, nous adressons à vous, collègues des collèges et des écoles, pour faire du jeudi 17 novembre une journée de grève commune, pour gagner, ensemble, la réintégration des collèges et écoles sortis du dispositif, une carte élargie de l'Education Prioritaire et surtout son extension à un dispositif unique d'Education Prioritaire de la maternelle au bac avec des garanties pérennes en termes de moyens pour assurer la réussite des élèves (effectifs limités, dédoublements, vie scolaire....) et de compensations spécifiques pour les personnels (indemnités, droits à la mutation...) permettant d'assurer la stabilité des équipes.